

Investir aujourd'hui dans l'énergie de demain

MÉMORANDUM POUR LES ÉLECTIONS
FÉDÉRALES ET RÉGIONALES 2024

Febeg

La Belgique et les membres de la FEBEG : investir aujourd'hui dans l'énergie de demain

Notre trajectoire est claire : nous partageons la vision d'un avenir inclusif et neutre en CO₂ pour la Belgique. La récente crise énergétique nous rappelle que nous devons approcher la question énergétique de manière stratégique et travailler dans une perspective d'avenir. La quête d'un système énergétique durable, résilient et neutre en CO₂ n'est pas simplement une ambition, c'est une nécessité.

Une approche systémique s'impose. La filière énergétique forme la clé de voûte de notre société et de notre prospérité. Elle représente un grand tout dont tous les maillons doivent être reliés. La mobilisation de nos gouvernements, des consommateurs et de nos entreprises lors de la crise covid, suivie de celle des prix de l'énergie mérite d'être saluée. Mais les défis climatiques gigantesques nous forcent aujourd'hui à opérer des choix clairs et à consentir de lourds investissements nécessitant une collaboration intensive entre les pouvoirs publics et le secteur privé. D'ici 2050, on estime qu'il faudra investir 110 milliards d'euros dans notre système électrique, dont une grande partie au cours de la prochaine décennie. Ces investissements doivent non seulement être rendus possibles, mais aussi être pleinement valorisés pour maximiser les bénéfices sociaux.

Pour positionner la Belgique à la pointe de cette transition, nous devons concentrer nos efforts sur trois thèmes clés au cours de la prochaine législature : l'adoption de la durabilité comme levier et socle de croissance, une approche centrée sur le consommateur, et un meilleur fonctionnement du marché.

Par l'intermédiaire de leur fédération, la FEBEG et les entreprises énergétiques membres de la FEBEG, partenaires constructifs et investisseurs dans l'économie belge, souhaitent partager leur expertise avec les décideurs politiques à tous les niveaux de compétence, et les invitent à poursuivre la coopération sur ce sujet crucial, avec pour objectif commun un avenir énergétique durable.

Marc Van den Bosch
General Manager

Grégoire Dallemagne
Président



La durabilité comme socle de croissance

01



Créer un cadre d'investissement favorable à la transition

La Belgique est confrontée à d'énormes défis énergétiques d'ici 2030 : décarbonisation, promotion des énergies renouvelables et à faible teneur en carbone et amélioration de l'efficacité énergétique.

2030, c'est demain. La Belgique doit se doter d'une capacité de modélisation du système énergétique dans son ensemble afin de développer un plan systémique à long terme de la transition énergétique qui prendra en compte, de manière intégrée, la réduction des émissions de CO₂, la sécurité d'approvisionnement et le coût total du système. Le secteur de l'énergie soutient les objectifs fixés et souhaite contribuer à leur réalisation. Le moment est venu d'investir dans de nouveaux projets MAINTENANT. Un cadre cohérent doit faciliter ces investissements. Nous pensons ici à des procédures de

permis rapides pour les nouveaux projets qui contribuent à réduire les émissions de CO₂, à une politique fiscale adaptée, à des mécanismes de soutien adaptés pour les énergies renouvelables et à faible teneur en carbone (cf. les règles européennes de design de marché attendues ou encore le nouvel appel d'offres pour la zone offshore Princesse Elisabeth), à une infrastructure de réseau moderne avec une capacité suffisante pour les nouveaux sites de production et de prélèvement, et à la stimulation de partenariats entre investisseurs publics et privés,...



**Améliorer les
mécanismes
de soutien**



**Sécurité
énergétique**



**Mix
énergétique**



**Moderniser les
infrastructures
de réseaux**

02



Réformer l'octroi des permis : plus simple, plus efficace, plus rapide

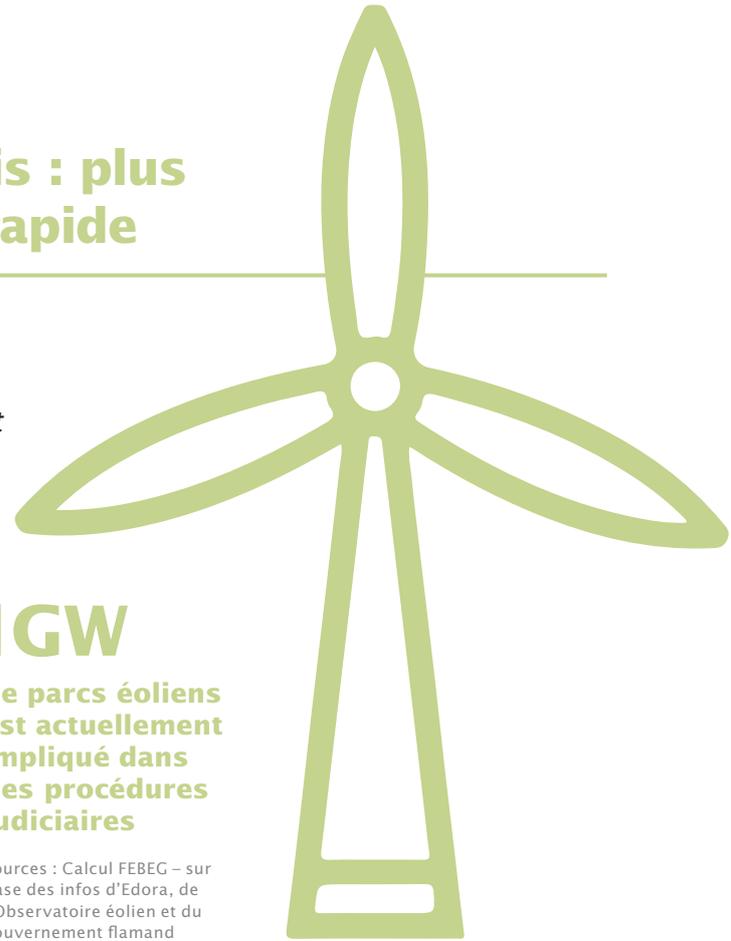
La complexité et la lourdeur des procédures d'obtention de permis hypothèquent le climat d'investissement, la sécurité d'approvisionnement et la transition énergétique.

Pour accélérer la transition énergétique et atteindre les objectifs fixés par nos gouvernements, le système d'octroi des permis doit être révisé de toute urgence : il doit être plus fluide, plus efficace et moins complexe. Actuellement, non moins de 1,03 GW de projets éoliens font l'objet de recours judiciaires. Cela équivaut à un investissement de 1,5 milliard d'euros dans l'éolien terrestre et un potentiel d'économie de 270 000 tonnes d'émissions de CO₂ par an. Le renforcement de la sécurité juridique des permis et la réduction des délais procéduraux permettraient d'accélérer considérablement la transition énergétique en réduisant le temps passé dans les procédures et recours.

1GW

de parcs éoliens est actuellement impliqué dans des procédures judiciaires

Sources : Calcul FEBEG – sur base des infos d'Edora, de l'Observatoire éolien et du gouvernement flamand



03



Faire des énergies renouvelables et faiblement carbonées le premier choix des ménages, tant sur le plan environnemental que sur celui des coûts

Aujourd'hui, l'utilisation de vecteurs énergétiques décarbonés n'est pas suffisamment stimulée fiscalement.

L'électrification des transports et du chauffage des bâtiments constitue une partie importante de la solution, mais actuellement l'électricité est souvent l'option la plus chère. Nous devons promouvoir la transition énergétique en réduisant les charges élevées qui pèsent sur l'électricité. Ces charges entravent les investissements nécessaires dans des sources

d'énergie plus durables. C'est pourquoi il est essentiel de limiter la facture d'électricité à la composante énergétique et aux coûts de transport et de distribution en finançant les politiques sociales et de soutien aux énergies renouvelables à partir des moyens généraux et en taxant l'ensemble des vecteurs énergétiques en fonction de leur teneur en carbone.

04



Définir un cadre politique favorable et coordonné pour les nouvelles technologies telles que l'hydrogène et la capture et le transport de CO₂

La Belgique est confrontée à une pénurie d'investissements dans les solutions énergétiques innovantes. Le "missing money" pour les investisseurs et l'absence de réglementation pour les utilisateurs constituent des obstacles majeurs aux investissements.

Des technologies clés telles que l'hydrogène, le gaz renouvelable (p. ex. le biométhane) et la capture et l'utilisation du carbone (CSC/CCU) offrent un potentiel de décarbonation et devraient être adoptées, là où l'électrification n'est pas possible. Il est crucial de mettre en œuvre un cadre politique cohérent et coordonné. Ce cadre devrait intégrer des aspects tels qu'une clarification de la répartition des compétences entre les niveaux fédéral et régional, la certification, la mise en œuvre de la RED III, les systèmes de

garantie, les systèmes de soutien tels que le CfD (Contract for Difference), et le soutien aux demandes de financement auprès de l'UE. Ceci dans le but de promouvoir la production et l'importation d'hydrogène, de développer les infrastructures afférentes et d'encourager l'adoption des technologies CCS/CCU. Stimuler simultanément la demande d'hydrogène permettra de réaliser une transition énergétique durable, avec des réglementations claires qui apportent de la visibilité aux consommateurs.

2024

L'électricité et le gaz naturel comme alternatives aux combustibles à plus forte intensité en carbone



2030

Mélange hybride
d'électricité, de gaz naturel, de gaz renouvelable et de gaz à faible teneur en carbone



2050

Mélange sans carbone
avec électricité, H₂ et capture et réutilisation du CO₂



Une approche centrée sur le consommateur

01 **.be**

Assurer une fourniture fiable d'énergie aux clients

Malgré des investissements substantiels, la menace d'une pénurie d'électricité à moyen terme n'est pas complètement écartée.

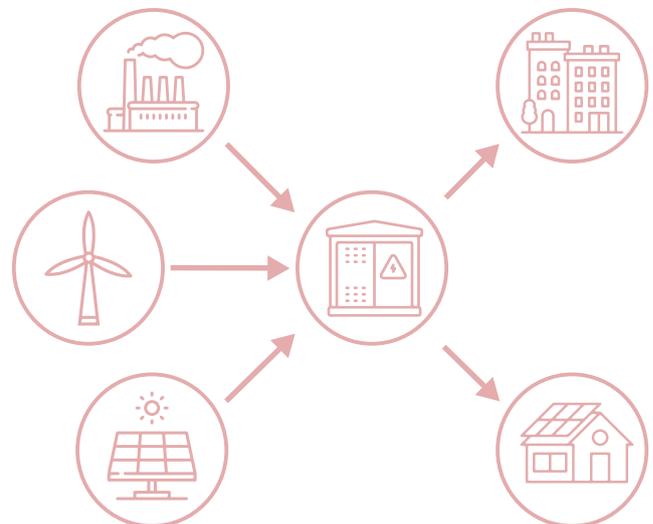
En particulier à partir des hivers 2025-2026 et 2026-2027, nous serons confrontés à des risques accrus en matière d'approvisionnement en énergie. Notre gouvernement doit donc adopter une stratégie proactive pour préserver les capacités existantes et en créer de nouvelles. Il est essentiel de garantir un parc de production diversifié pour éliminer les incertitudes liées à l'approvisionnement en énergie. Pour cela, il faut absolument développer suffisamment de nouvelles capacités pilotables dans le cadre du mécanisme de rémunération de capacités (CRM) et améliorer le cadre actuel du CRM pour les installations nouvelles et existantes. Pour les installations existantes, les questions importantes

à prendre en considération sont les seuils d'investissement et les conditions d'accès aux contrats pluriannuels, les procédures de dérogation au 'intermediate price cap' via la CREG, la durée du contrat en fonction de l'investissement... sachant que ces installations sont cruciales pour la sécurité d'approvisionnement. En ce qui concerne les nouvelles capacités, l'investisseur industriel est confronté à des risques très élevés en termes de délais de mise en œuvre, de coûts d'investissement et de circonstances imprévues. Il est important que ces éléments soient pris en considération par les gouvernements afin de garantir une rentabilité économique raisonnable.

Améliorer le

**mécanisme de
rémunération
des capacités**

**de sorte qu'il garantisse
une capacité pilotable
suffisante, nouvelle et
existante sur le marché**



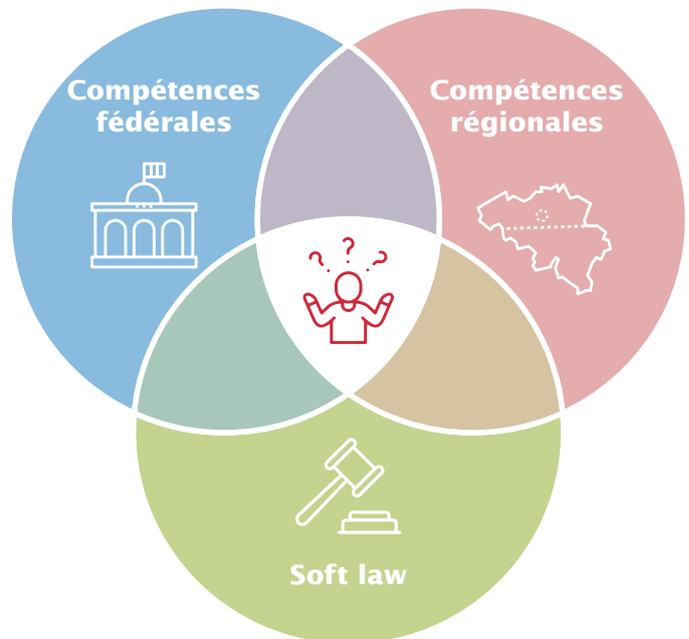
02



Donner de la clarté aux consommateurs

La réglementation actuelle du marché de l'énergie - complexe et parfois redondante entre niveaux de pouvoirs - génère chez les consommateurs et les fournisseurs des difficultés de compréhension et de mise en œuvre résultant en une hausse des prix pour les consommateurs.

En se concentrant sur la simplification et la transparence des règles, les consommateurs comprendront mieux le marché et profiteront pleinement des produits et services offerts à un prix concurrentiel. Les gouvernements doivent s'employer activement à limiter la surréglementation et veiller à des réglementations cohérentes entre les différents niveaux de pouvoirs et à l'intérieur des corpus législatifs de chaque entité (p.ex. délais de paiements, coûts de recouvrement de dettes, protection des consommateurs, partage d'énergie).



03



Donner aux consommateurs la possibilité de bénéficier de prix avantageux et stables par le biais d'un contrat fixe pour une période déterminée

Notre marché de l'énergie souffre actuellement d'un déséquilibre, les fournisseurs supportant le plus grand risque de volatilité des prix. Ceci résulte du fait que les consommateurs peuvent changer de fournisseur sans frais de résiliation et dans des délais très courts. Ce problème est particulièrement aigu pour les contrats assortis d'une garantie de prix fixe.

Permettre aux consommateurs de s'engager de manière ferme pour une durée contractuelle fixe leur permettrait de bénéficier de prix fixes plus attractifs. Ceci est possible via la réintroduction de délais de préavis ou d'indemnités de rupture. Actuellement, cette possibilité n'existe pas et les fournisseurs n'ont aucune garantie que les consommateurs ne les quitteront pas sans préavis ni possibilité de se retourner à tout moment. Cela engendre des risques, et donc des coûts, importants, en particulier lorsque la volatilité des prix sur le marché est élevée.



04

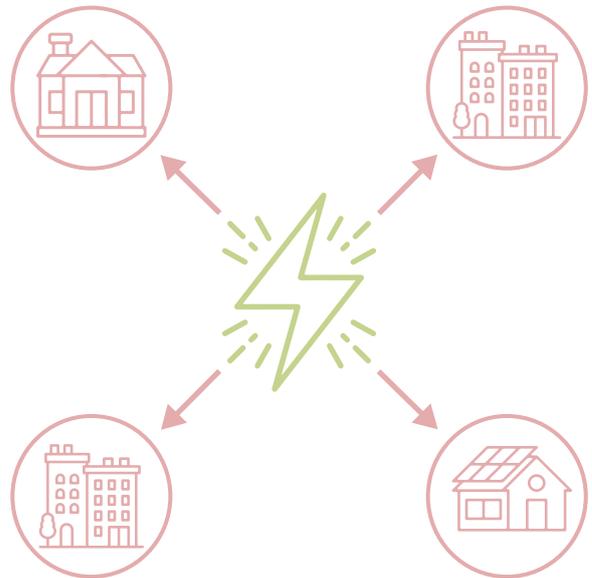


Mettre en œuvre un système de partage d'énergie simple, automatisé et équitable

Les lacunes actuelles du partage de l'énergie, telles que la gestion complexe des données et les coûts disproportionnés, rendent le système administrativement complexe et pratiquement inapplicable tant pour les consommateurs que pour les fournisseurs.

Il convient d'organiser le partage de l'énergie de manière équilibrée et efficace. Cela signifie que la communauté assume l'entière responsabilité du volume partagé (y compris le déséquilibre, les coûts du réseau, les redevances et les taxes, ainsi que les obligations de service public), et que les volumes résiduels peuvent être automatiquement facturés par le fournisseur résiduel via les processus de marché. Assurer une communication ouverte et honnête vers les consommateurs en ce qui concerne les économies possibles, les coûts associés et les conditions, ce dans un cadre juridique clair.

Veiller à ce que le volume d'énergie partagée soit connu dès que possible en transmettant des données détaillées au fournisseur via le marché dans les délais les plus courts. De cette manière des rectifications multiples, générant de l'incompréhension et des frais inutiles, pourront être évitées.

05 **.be**

Transformer le tarif social en prime sociale

Le tarif social a joué un rôle protecteur indéniable, notamment pour amortir le choc des prix lors de la crise énergétique. Il présente hélas également de sérieuses limitations.

L'accès à l'énergie est essentiel. La pauvreté énergétique doit être combattue à la racine. Pour ce faire il est nécessaire de disposer d'un mécanisme d'aide modulable, qui intègre les enjeux d'économies d'énergie, permet une approche ciblée et adaptée à chaque groupe cible et tient compte des nouveaux usages tels que l'électrification de la mobilité, les différents modes de chauffage, etc. Ce type de mécanisme est possible et réalisable en faisant évoluer le tarif social vers un système de prime. Une telle évolution peut être mise en œuvre à court terme et

permettrait de renforcer le rôle primordial de ce mécanisme de soutien en améliorant son fonctionnement et sa pertinence. Une prime sociale peut faire l'objet d'un processus d'attribution rapide, efficace et simple, complètement automatisé. Une telle prime est également facilement modulable pour un meilleur ciblage et permet de valoriser autant les factures d'énergie que les économies d'énergie. Enfin une telle prime permet aux ayants-droits de participer au marché comme n'importe quel autre client, sans stigmatisation.

Un meilleur fonctionnement du marché

01



Concrétiser le déploiement accéléré des compteurs digitaux en Belgique et garantir une gestion progressive des données

Le compteur digital offre aux clients la possibilité de mieux comprendre leur consommation et de bénéficier de nouvelles applications et de nouveaux services qui améliorent leur confort. Aujourd'hui, la pénétration des compteurs digitaux est très inégale d'une région à l'autre et les données provenant de ces compteurs ne sont pas mises à disposition de manière homogène.

Un système énergétique décentralisé nécessite une accélération de la transformation numérique, où la connaissance en temps réel de la production et de la consommation d'énergie est cruciale. Grâce aux échanges rapides de données de consommations via les compteurs digitaux, les fournisseurs peuvent améliorer la compréhension des consommateurs de leur facturation et permettre la prise en compte rapide des économies d'énergies sur la facture. En donnant l'accès aux données aux fournisseurs, la

possibilité leur est donnée d'ouvrir la voie à des services innovants, basés sur les données, tels que la facturation mensuelle, l'ajustement rapide des acomptes, le choix de contrats dynamiques, les systèmes de gestion de l'énergie (EMS) etc. Ce déploiement accéléré améliore l'adéquation entre l'offre et la demande, rend superflu le relevé physique des compteurs, augmente l'efficacité du service à la clientèle et facilite une approche personnalisée en fonction des publics cibles.



Une meilleure perception de la consommation via des informations en temps réel



Consommation optimisée



Des services efficaces



Des produits innovants

02

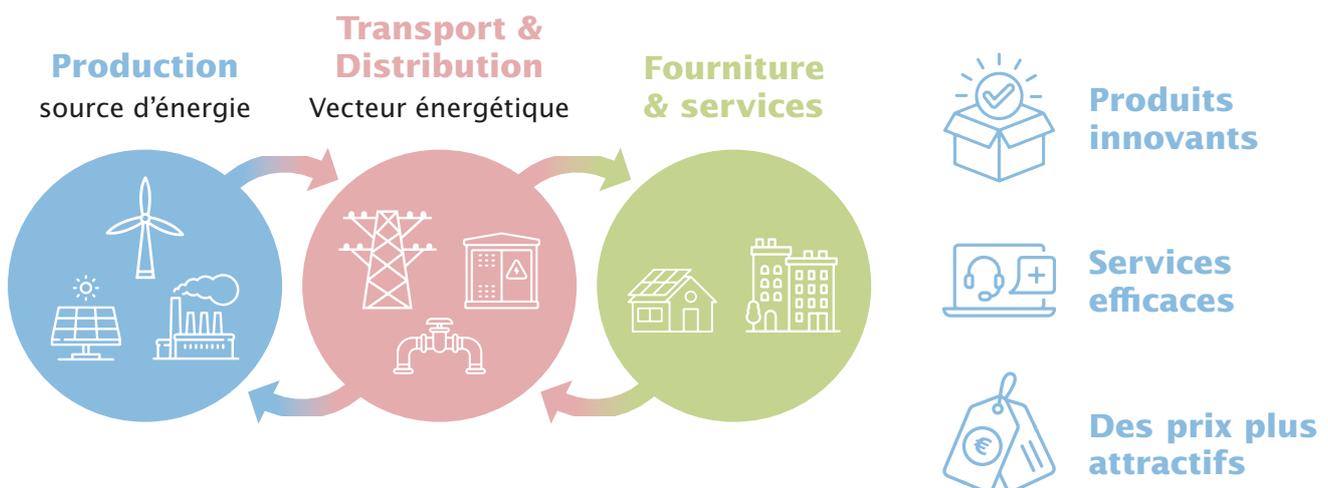


Maintenir une répartition claire des rôles entre les acteurs privés/dérégulés et publics/régulés du marché de l'énergie et répartir équitablement les coûts

Le marché de l'énergie est en pleine transition. Tant les gestionnaires de réseaux que les producteurs et fournisseurs doivent relever des défis majeurs tels que l'électrification de la mobilité et du chauffage, la production décentralisée, les réseaux de chaleur, la digitalisation, etc.

La répartition des rôles entre le secteur public/régulé et le secteur privé/dérégulé est compromise pour diverses activités, ce qui peut entraîner une concurrence déloyale et, surtout, des inefficacités. Il en résulte un paysage de plus en plus complexe pour les clients et cela exerce une pression néfaste sur les investissements qui dégrade la rentabilité du secteur privé et l'efficacité du secteur public. Une stricte répartition des tâches - conforme aux principes de « l'unbundling » - s'impose. Chaque maillon de la chaîne énergétique a des tâches essentielles. Les gestionnaires de réseaux de distribution doivent se concentrer sur la gestion du réseau pour en garantir un fonctionnement optimal,

avec des possibilités de raccordement suffisantes pour la production, le stockage et la consommation, ainsi que sur une gestion efficace des données où tous les acteurs de marché bénéficient d'un accès fluide à ces données. Ce sont les acteurs commerciaux qui sont les mieux à même de cerner les besoins de leurs clients. Ils proposent des solutions innovantes qui, grâce à la concurrence sur le marché libre, débouchent sur des produits et des services attrayants pour le consommateur final, à des coûts compétitifs. Il en résulte un marché de l'énergie plus transparent et efficace qui garantit la durabilité, la résilience et le meilleur prix pour les consommateurs.



03



Proposer de meilleures offres aux clients en optimisant l'équilibre coûts-bénéfices pour le fournisseur

Via la réduction des charges cachées dans les factures d'énergie, il sera possible d'investir davantage de ressources dans la transition énergétique et d'améliorer davantage le service à la clientèle.

Ces charges, telles que le risque de non-paiement, les charges administratives, les coûts de préfinancement, les droits d'accises et les pertes sur le réseau, pèsent sur la facture. Elles entravent également la capacité d'investissement, d'innovation

et la capacité concurrentielle des fournisseurs. Atténuer ces risques en les confiant à l'acteur de la chaîne qui peut les gérer de la manière la plus efficace en termes de coûts, sans modifier la cascade tarifaire, sera tout bénéfique pour le client.

04



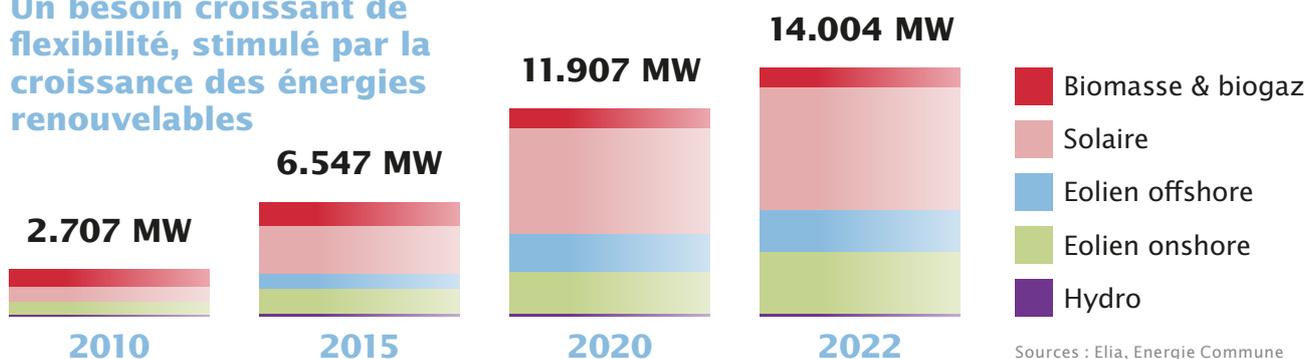
Rémunérer correctement la flexibilité

Avec l'électrification croissante des usages finaux et la croissance des énergies renouvelables, la flexibilité et la gestion de la congestion sur le réseau de distribution sont devenues cruciales pour assurer la continuité de l'approvisionnement en électricité.

En rémunérant correctement la flexibilité pour l'équilibrage et la gestion des congestions, le réseau énergétique sera plus stable et plus fiable. Les pics de demande et la production variable pourront être mieux absorbés grâce à la flexibilité. L'énergie d'équilibrage est désormais également sourcée à des niveaux de tension inférieurs. Il est important d'assurer des conditions de concurrence équitables entre toutes les parties (correction du périmètre individuel avec

correction du profil de consommation) au niveau du réseau de distribution. Les gestionnaires de réseaux de distribution contractent de plus en plus de flexibilité pour éviter des investissements dans leurs réseaux ou pour faire face à une congestion imminente du réseau. L'impact d'un profil de consommation changeant, que ce soit sur les fournisseurs ou sur les responsables d'équilibre, doit être pris en considération et corrigé dans ce processus.

Un besoin croissant de flexibilité, stimulé par la croissance des énergies renouvelables





40 membres et
7.695 employés



20,6 milliard
EUR de chiffre d'affaires



88% de l'électricité
fournie en Belgique



91% du gaz
fourni en Belgique

Savoir plus?

Marc Van den Bosch
General Manager

✉ marc.vandenbosch@febeg.be

☎ +32 497 30 98 79

📍 Rue Royale 146, 1000 Bruxelles

🌐 febeg.be

🌐 [linkedin.com/company/febeg](https://www.linkedin.com/company/febeg)

✂ [@febeg_be](https://twitter.com/febeg_be)